



La Lettre N°2 - Janvier 2005

Le mot du Président



En ce mois de janvier, je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2005. Qu'elle soit marquée par de nettes avancées dans le domaine de la protection de l'enfance et, souhaitons-le, par une diminution de ces situations dramatiques qui ont fait la une de l'actualité ces derniers mois.

Créé par la loi du 2 janvier 2004, l'Observatoire national de l'enfance en danger n'a pu entrer réellement en fonction qu'après la publication des textes officiels et la constitution d'une équipe fonctionnelle.

Celle-ci étant aujourd'hui quasiment complète, elle est en mesure d'assurer les missions formulées dans le projet d'activité 2005 voté le 9 novembre 2004 par l'Assemblée générale.

La deuxième Lettre de l'Observatoire présente ce nouveau service du GIP et ses priorités pour 2005. Cette année sera marquée par la poursuite des auditions et des différents groupes de travail mais aussi par le lancement des premiers appels d'offres de recherches et du site Internet. Ces douze mois seront consacrés à dresser un état des lieux en matière de recherche, d'évaluation et de recueil de données chiffrées.

Les départements seront au centre de nos préoccupations : responsables de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ils seront au cœur du dispositif que l'Observatoire entend mettre en place avec tous les partenaires concernés. Nous restons à l'écoute de vos attentes et de vos réflexions qui seront toujours les bienvenues et auxquelles nous nous efforcerons de répondre avec diligence.

Philippe NOGRIX
Sénateur de l'Ille et Vilaine
Président du GIP Enfance maltraitée

Mieux connaître pour mieux prévenir et mieux traiter



© Stéphane Rabut

La création de l'Observatoire national de l'enfance en danger par la loi du 2 janvier 2004 répond à la nécessité de dresser un état des lieux et d'analyser les actions menées auprès des enfants et de leurs parents. Ceci permettra ensuite de proposer des modalités d'amélioration du dépistage et de l'intervention auprès des enfants et de leur famille. L'institution, dont l'activité vient de démarrer, est rattachée au GIP Enfance maltraitée comme le Service national d'appel téléphonique « Allô 119 ».

Le rôle de l'Observatoire consiste à mieux connaître le champ de l'enfance en danger pour mieux prévenir et mieux traiter. Il vise à constituer un véritable lieu ressource notamment via son site Internet qui verra le jour en janvier 2005.

L'évaluation scientifique précède la décision politique

Le Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public, à qui toutes les décisions sont soumises, comprend dix directions centrales de ministères, seize représentants des départements et cinq associations de protection de l'enfance.

L'ONED dispose, d'autre part, d'un Conseil scientifique de 15 membres. Parmi eux : huit membres de droit, représentants d'institutions qui produisent ou financent des recherches et sept chercheurs, choisis à titre personnel, nommés pour quatre ans par le Conseil d'administration, le 18 mai 2004.

Clé de voûte de l'Observatoire, le Conseil scientifique est présidé par Monsieur Serban Ionescu, professeur de psycho-

pathologie, directeur du centre de recherche « Traumatisme, résilience, psychothérapie » de l'Université de Paris VIII et expert pour la psychologie auprès du Ministère de la recherche. Son vice-président, Monsieur Xavier Le Coutour, est professeur d'épidémiologie. Le Conseil scientifique s'est réuni pour la première fois le 16 septembre 2004 et a émis un avis favorable à l'adoption par le Conseil d'administration du projet d'activité 2005 de l'ONED présenté par son directeur. Il est systématiquement consulté sur toute question d'ordre scientifique avant que celle-ci soit soumise au Conseil d'administration pour décision. Les listes des membres des deux conseils sont consultables en ligne.

Les missions de l'Oned

L'Observatoire s'est vu confier cinq missions principales : la mise en cohérence des données chiffrées en vue d'une meilleure coordination des interventions ; le recensement et l'évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise

en charge ; le développement d'études et de recherches ; la participation au réseau des observatoires européens et la diffusion des données chiffrées, études, « bonnes pratiques » et informations.

La collecte des données : un défi majeur

Si des données chiffrées sur l'enfance en danger existent, elles ne sont pas globales.

L'ODAS (Observatoire de l'action sociale décentralisée) recense depuis 1994 les cas de maltraitance signalés aux départements en intégrant, dans certains cas, les signalements judiciaires.

Le Ministère de la justice comptabilise, quant à lui, les signalements transmis aux parquets et aux juges des enfants. Ces chiffres sont pour certains redondants et restent partiels.

La question des définitions est ici centrale. « Enfants en danger, en risque, maltraités... », les dénominations sont nombreuses et participent au flou de la situation actuelle. Les départements volontaires seront associés aux différents groupes de travail consacrés à ces enjeux, de même

que les institutions et les diverses administrations concernées (déplacement de membres de l'équipe de l'ONED, organisation de réunions, consultation par courrier électronique...)

Au cours des années 2005 et 2006, l'Observatoire ne produira pas de chiffres et procédera à une analyse des données recensées par les principales structures travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance (ODAS, DREES, ministère de la Justice, SNATEM, observatoires départementaux, études ponctuelles...)

La principale tâche qui incombera à l'ONED sera la mise en cohérence des chiffres disponibles. Pour ce faire, les conditions d'un recueil de données sur les situations d'enfants en danger seront progressivement étudiées en concertation avec les départements.

L'évaluation difficile des « bonnes pratiques »

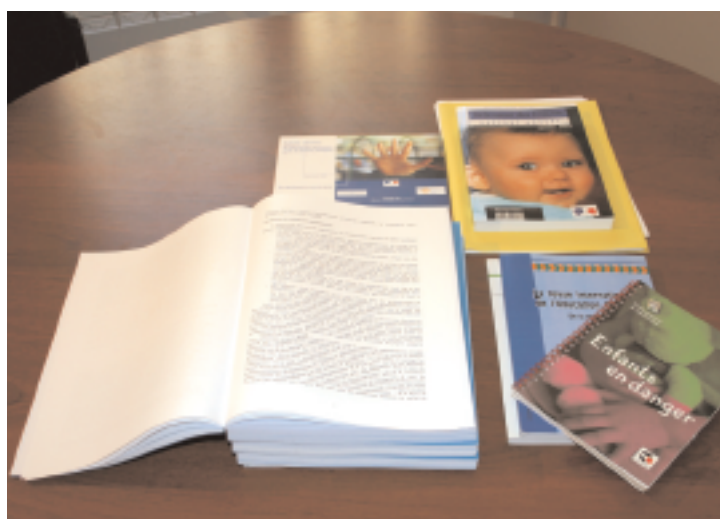
La loi du 2 janvier 2004 insiste sur les missions de recensement, d'évaluation et de diffusion des « pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge médico-sociale et judiciaire de la maltraitance ».

Une chargée d'études recense les différentes initiatives et en assure l'analyse. Les innovations relèvent de secteurs variés (écoles, services hospitaliers, médecins, associations...), par conséquent leur évaluation nécessitera l'intervention des différents chargés de mission et de chercheurs.

Un référentiel sera élaboré dans ce cadre afin de tenter de définir les caractéristiques de ces « bonnes pratiques ». Les démarches et dispositifs innovants situés entre AED (Action éducative à domicile) ou AEMO (Action éducative en milieu ouvert) et placement constitueront l'axe de travail prioritaire en 2005.

Un état des lieux sera effectué avec nos partenaires, au premier rang desquels les départements : recensement des actions innovantes (voir encadré p.4), élaboration d'une grille d'analyse, évaluation, diffusion.

Rassembler et développer les travaux de recherche



Peu d'études ont été jusqu'à présent réalisées sur la prise en charge et le suivi des enfants en danger et de leur famille. En outre, celles qui existent sont mal connues et peu diffusées. Des recherches seront conduites par les chargés d'études de

l'Observatoire et des chercheurs accueillis temporairement dans nos locaux. Une partie de l'activité sera réalisée par des personnes extérieures ou des laboratoires par le biais d'appels d'offres. L'ONED diffusera dans les prochains mois deux appels d'offres : l'un sera ouvert et annuel, l'autre thématique. Ils seront mis en ligne en février 2005. Le premier accueillera chaque année des propositions de recherche concernant l'enfance en danger. L'évaluation de celles-ci par le Conseil scientifique portera à la fois sur la pertinence du sujet et sur les qualités méthodologiques du projet lui-même. Le second devra permettre de participer au financement d'évaluations de dispositifs de prévention ou d'intervention méritant d'être mieux connus. Ces travaux seront d'autant plus indispensables qu'ils sont rares. Le Conseil scientifique se prononcera en janvier sur la formulation de ces appels d'offres. La clôture des candidatures devrait intervenir mi-mai pour une réponse fin juin, après évaluation par le Conseil scientifique et décision du CA.

Participation au réseau ChildONEurope



L'ONED participe activement au Réseau des observatoires européens, ChildONEurope, dont la France est membre fondateur.

L'idée de la création d'institutions intergouvernementales dans le domaine de l'enfance est née en 2000 de la volonté des ministres de l'Union européenne de constituer une structure qui centralise les données sur les droits et les politiques de l'enfance en Europe.

Ces sujets ne relevant pas directement de la compétence

de l'UE, les Etats membres se sont regroupés à l'initiative de la ministre française déléguée à la Famille et à l'Enfance, Madame Ségolène Royal, afin de créer un lieu d'échanges et de comparaisons.

Dans cette perspective, un Groupe intergouvernemental permanent dénommé L'Europe de l'Enfance a été institué.

Enfin, le réseau ChildONEurope, dont l'activité a officiellement démarré le 24 janvier 2003, est conçu comme un outil scientifique et technique visant à effectuer des études, échanger des informations et réaliser des comparaisons internationales notamment à la demande du Groupe Intergouvernemental.

Pour plus d'informations : www.childoneurope.org

Communiquer grâce à Internet

Conçu comme un véritable lieu ressource, le site Internet de l'Observatoire vise à rassembler et à diffuser les connaissances et les expériences dans le champ de l'enfance en danger et à favoriser l'émergence de réseaux regroupant responsables de la mise en œuvre de la protection de l'enfance et chercheurs français et étrangers.

Son adresse : www.oned.gouv.fr

L'une des principales missions de l'ONED consiste en effet à partager son travail d'analyse et ses recommandations avec ses partenaires : l'Etat, les départements, les associations de protection de l'enfance, la communauté scientifique...

L'évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge, la réalisation d'études et de comparaisons internationales constituent des processus longs et méticuleux. Notre site a vocation à évoluer dans les semaines et mois à venir.

La documentation s'étoffera au fur et à mesure. Nous diffuserons chaque information, « bonne pratique » et travail de recherche dès lors qu'ils auront été recensés et validés par l'équipe de l'Observatoire et / ou son Conseil scientifique.

Le site comporte d'ores et déjà une présentation détaillée de notre institution ainsi que l'ensemble des docu-



ments rendus publics (Lettre de l'ONED, présentation du GIP Enfance maltraitée, projets 2005, point sur notre activité 2004, etc.) Une rubrique « liens » permet d'accéder rapidement aux sites des principaux acteurs publics et privés avec qui l'ONED est en relation. Bonne navigation sur notre site ! Faites-nous parvenir vos idées, suggestions, commentaires et tout type d'informations utiles à cette adresse :

webmaster@oned.gouv.fr

Un important congrès en septembre 2005



European Scientific Association For Residential and Foster Care for Children and Adolescents (EUSARF)

Le prochain Congrès de l'EUSARF (European Scientific Association for Residential and Foster Care for Children and Adolescents) aura lieu du 21 au 24 septembre 2005 à l'Université de Paris X-Nanterre en partenariat avec l'ONED. Le thème est le suivant : "Enfants en difficulté dans un monde difficile".

Informations et inscriptions :

Université ParisX-Nanterre - Département des Sciences de l'Education - Secrétariat-Congrès EUSARF 2005
200, avenue de la République - 92001 Nanterre Cedex France - Tél. 01 40 97 59 92 - Fax 01 40 97 70 89

congreseusarf@u-paris10.fr
<http://netx.u-paris10.fr/eusarf/>

Une équipe pluridisciplinaire



Photo prise lors des réunions de travail des 21 et 22 décembre 2004. De gauche à droite : Hervé Douceron, Frédéric Huiban, Marceline Gabel, Sylvie Leman, Catherine Lacronique, Rehema Moridy, Pascale Breugnot, Delphine Latimier, Isabelle Frechon, Paul Durning.

CHARGÉS DE MISSION

Ils représentent leur ministère de tutelle et ont pour mission de favoriser une meilleure coordination interinstitutionnelle des pratiques de repérage, de prévention et d'intervention.

Médecin inspecteur de Santé publique jusqu'alors en poste à la DDASS de l'Essonne, Hervé Douceron a notamment exercé en qualité de médecin légiste clinicien.

Catherine Lacronique est Inspecteur d'Académie / IPR vie scolaire. Elle a travaillé à la Direction de l'évaluation et de la prospective puis en qualité d'Inspecteur-formateur en IUFM et en Amérique du nord.

Magistrat, précédemment vice-présidente du Tribunal pour enfants de Rennes, Sylvie Leman a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le domaine des mineurs.

CHARGÉES D'ÉTUDES ET CONSULTANTE

Pascale Breugnot est chargée d'études doctorante dans le champ du recensement et de la diffusion de pratiques innovantes en matière de prévention, de dépistage et de prise en charge.

Docteur en Sciences de l'éducation, Anne-Marie Doucet-Dahlgren assure le suivi du Conseil scientifique et le développement d'études et de recherches.

Docteur en sociologie et démographie, Isabelle Frechon, dont les travaux sont co-financés par l'INED (Institut national d'études démographiques), travaille sur les questions statistiques.

Marceline Gabel intervient à l'ONED en qualité de consultante. Porteuse d'une expérience unique, auteur de nombreuses publications, elle a travaillé au ministère de la Famille sur le dossier de l'enfance maltraitée et a coordonné la préparation de la loi du 10 juillet 1989 ainsi que la première campagne de prévention des abus sexuels.

L'Observatoire se compose d'une équipe de chargés de mission représentant différentes administrations : Education nationale, Justice, Solidarités et Santé ; de chargés d'études, de consultants et de personnel fonctionnel (secrétaires, chargé de communication). La structure doit également accueillir temporairement des chercheurs. L'équipe n'est pas encore au complet puisqu'un cadre de la protection de l'enfance et deux chargés d'études devraient entrer en fonction prochainement.

DIRECTION ET ÉQUIPE FONCTIONNELLE

Enseignant chercheur en Sciences de l'éducation, Paul Durning a mené la mission préparatoire à la mise en place de l'Observatoire avant d'en être nommé directeur.

Après plusieurs mois à la Délégation interministérielle à la famille, Rehema Moridy a été affectée au poste d'assistante de direction.

Forte de son expérience de plusieurs années au sein de différents consulats, Bérénice Coupriaux est chargée du secrétariat.

Formé au journalisme et à la communication d'entreprise, Frédéric Huiban est responsable de la communication, de la documentation et du site Internet.

Delphine Latimier assure la rédaction de courriers ainsi que la correction des rapports. Elle participe à l'élaboration de la Lettre de l'ONED et du site Internet.

Etudes et innovations : vos suggestions

Dans le cadre de l'évaluation et de la recommandation de pratiques et dispositifs, l'une des cinq missions de l'ONED, nous vous invitons à nous faire connaître toute structure ou initiative située entre AED ou AEMO et placement. Nous sommes également demandeurs d'études récentes portant sur le champ de l'enfance en danger. Précisons

que l'Observatoire n'assurera la diffusion de ces données que si les actions menées et la démarche méthodologique des travaux de recherche satisfont aux référentiels qui seront mis au point dans les prochains mois. L'accord des institutions et auteurs concernés sera, bien entendu, demandé avant toute publication.